

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU DE LIGUE

Séance du 28 avril 2026 à 18h30 à TOMBLAINE

Présents :

Président : Christophe PORTE (visio)

Philippe BOLMONT (visio)

Emmanuel LEGRY (visio)

Dominique THIRION

Pierre-Alexandre COUSIN

Bernard SIMONIN (visio)

Françoise LAPICQUE

Corinne STOFFEL

Assistent :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général

Guillaume KRATZ, DGA - Directeur de l'E.T.A.P.E.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

Le Président Christophe PORTE ouvre la séance à 18h30 en remerciant les participants pour leur présence.

POINT 1 - INFORMATIONS DU PRESIDENT (Christophe PORTE)

Le Président Christophe PORTE, félicite l'ensemble des services de la Ligue, les bénévoles du club de Metz TT, ainsi que les bénévoles de la Ligue et du Comité de la Moselle pour la qualité de l'organisation des WTT Youth et Youth Star Contender organisés à Metz. Il souligne le très bon déroulement de la manifestation tout au long de la semaine et indique qu'aucun incident particulier n'a été relevé. Il note également une nette progression du niveau de jeu dans les tableaux féminins.

Le Président informe ensuite les membres du Bureau de Ligue que deux équipes du Grand Est sont qualifiées pour la finale du championnat de France féminin de Pro A. Le match aller se déroulera le vendredi 15 mai à Étival, tandis que le match retour aura lieu le mardi 19 mai à Metz. Il invite les membres du Bureau de Ligue à assister à ces rencontres afin de soutenir les clubs concernés.

Christophe PORTE rappelle également que les Championnats du Grand Est se tiendront les 23 et 24 mai à Saint-Dié-des-Vosges.

Enfin, il informe les membres qu'un séminaire organisé par la Fédération Française de Tennis de Table réunira l'ensemble du Bureau Fédéral ainsi que les directeurs des différents pôles de la fédération. À cette occasion, l'ensemble des participants sera invité à assister à la soirée de remise des récompenses des Est'oiles du Ping.

POINT 2 - INFORMATIONS DU DIRECTEUR GENERAL (Vincent BLANCHARD)

Le Directeur Général, Vincent BLANCHARD, fait un point sur les différents dossiers administratifs et les ressources humaines de la Ligue.

Concernant les subventions, il indique que la Ligue est toujours dans l'attente du retour de la Région Grand Est concernant la convention de subvention quadriennale pour la période 2026-2030. Il précise également que le dossier de subvention FDVA a été déposé, tout comme les dossiers de subvention relatifs au dispositif « Stade vers l'emploi ».

Le Directeur Général informe ensuite les membres du Conseil de Ligue que le dossier PSF de la Ligue est en cours de rédaction et qu'il sera déposé au plus tard le 8 mai.

Sur le volet des ressources humaines, Vincent BLANCHARD indique que l'accueil au siège de la Ligue a été fermé durant une semaine pendant les vacances de Pâques. Il précise également que le siège sera fermé le vendredi 15 mai 2026.

Il rappelle la rupture d'un commun accord du contrat d'apprentissage de Laurène SCHAFF, à compter du 31 mars 2026, et explique qu'une réflexion est actuellement menée afin d'accueillir un stagiaire sur la fin de saison.

Dans cette perspective, un recrutement est envisagé pour la saison prochaine au sein du pôle institutionnel et communication, sous la forme d'un contrat d'alternance.

Enfin, il annonce qu'une rupture conventionnelle a été signée avec Sébastien KOEHLER pour un départ de ce dernier de la Ligue au 31 juillet 2026. Il explique la réorganisation qui en suivra, avec réduction des heures de prestation conventionnées avec la FFTT et le recours à des prestataires extérieurs pour assurer un encadrement toujours aussi qualitatif.

POINT 3 - ANIMATION, DEVELOPPEMENT, PROMOTION (Philippe BOLMONT) COMMUNICATION ET VALORISATION DES DIRIGEANTS (Bernard SIMONIN)

3.1- POINT D'ACTUALITE ADP

Le Vice-Président Délégué, Philippe BOLMONT, présente les informations relatives aux actions d'Animation, de Développement et de Promotion menées par la Ligue.

Dans le cadre du dispositif « 1 école - 1 table », une inauguration de table s'est déroulée le 27 mars dernier à l'école de Dieuze. Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN, s'est rendu sur place à cette occasion. Des contacts ont été pris afin d'étudier la possibilité de créer un club sur ce territoire.

Une autre inauguration a également eu lieu à Sainte-Marie-aux-Chênes le 10 mars dernier, en présence du Président fédéral, Gilles ERB. Le Président de la Ligue, Christophe PORTE, était également présent lors de cette opération.

Christophe PORTE encourage les écoles du territoire à candidater plus largement au dispositif lors de la prochaine campagne, constatant que le nombre de candidatures reste encore insuffisant. Il rappelle à ce titre que 450 tables seront subventionnées à l'échelle nationale l'année prochaine par l'Agence Nationale du Sport et la Fédération Française de Tennis de Table.

Concernant l'UNSS, les Championnats Académiques de Nancy-Metz ont été organisés à Fraize le 1er avril dernier. Philippe BOLMONT s'y est rendu.

Il informe également les membres du Bureau de Ligue qu'un « Stade Vers l'Emploi » est programmé le 19 mai prochain à Reithel, sur un format d'une demi-journée organisée avec cinq ateliers.

Concernant la campagne de labellisation de la Fédération Française de Tennis de Table, il est indiqué que trois clubs du Grand Est sont candidats dans le cadre de cette nouvelle session de labellisation.

Enfin, Christophe PORTE rappelle qu'un stage franco-allemand réservé aux jeunes de 14 à 17 ans sera organisé par la Ligue du Grand-Est au CREPS de Strasbourg du 26 juillet au 1er août, à la demande de la FFTT. Les pré-inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai 2026 sur le site internet de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table.

3.2- POINT D'ACTUALITE CVD

Le Vice-Président en charge de la Communication et de la Valorisation des dirigeants, Bernard SIMONIN, présente les actualités liées aux actions de communication de la Ligue et à la mise en valeur de l'engagement bénévole.

Il indique que les dispositifs de mise en valeur des bénévoles tels que le Mérite Régional et les Trophées des Dirigeants seront lancés début mai.

3.3- INFOS CAMPAGNE PSF 2026

Philippe BOLMONT rappelle la composition de la Commission PSF et informe les membres du Bureau de Ligue que la réunion d'examen des dossiers se tiendra le mardi 3 juin.

Il précise que l'enveloppe allouée pour la campagne PSF 2026 s'élève à 107 429 €, contre 106 479 € en 2025. Sur cette enveloppe, 73 000 € sont destinés aux clubs, contre 71 000 € l'année précédente.

Vincent BLANCHARD rappelle ensuite les évolutions du dispositif pour cette nouvelle campagne. Il indique que les clubs devront obligatoirement mener une action parmi les deux thématiques imposées par la Fédération Française de Tennis de Table, à savoir la santé ou la féminisation. Les clubs auront également la possibilité de compléter leur dossier avec deux autres actions facultatives.

Il précise également que le montant minimum de subvention est désormais fixé à 750 € par action menée, alors qu'auparavant le seuil minimum concernait l'ensemble du dossier, pour un montant de 1 500 €.

Enfin, il est rappelé que la Ligue assure l'instruction des demandes ainsi que le traitement des bilans pour les clubs. Concernant les comités départementaux, la Ligue instruit les demandes tandis que les bilans sont directement traités par les services de la FFTT.

3.4- EST'OILES DU PING – 3 JUILLET 2026

Philippe BOLMONT rappelle que la soirée des Est'Oiles du Ping se déroulera le vendredi 3 juillet 2026 à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine.

Les principes généraux de cette manifestation ainsi que les modalités relatives aux trophées, challenges et récompenses sont rappelés aux membres du Bureau de Ligue.

Les membres échangent autour des Trophées des Dirigeants, dont l'objectif est de mettre en valeur les initiatives et projets menés au sein des structures du territoire ainsi que sur les différents dispositifs de récompenses et primes prévus dans le cadre de la cérémonie.

Il est également rappelé que les Est'Oiles du Ping intègrent différents challenges et récompenses destinés à valoriser les clubs dynamiques du Grand Est, les performances sportives individuelles et collectives, ainsi que le « Top Club » régional.

Enfin, il est indiqué qu'il avait été envisagé de mettre en place un questionnaire interactif à destination des spectateurs présents en salle durant la soirée, avec un ou plusieurs cadeaux à gagner. Cette idée est maintenue. Plusieurs pistes de récompenses sont actuellement étudiées et les cadeaux retenus dépendront de la faisabilité de leur obtention.

POINT 4 - ORGANISATIONS EXCEPTIONNELLES (Corinne STOFFEL)

4.1- BILANS (CF N1, WTT Youth)

Corinne STOFFEL, Vice-Présidente en charge des organisations exceptionnelles, indique que le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral Nationale 1 organisé mi-mars à Pont-à-Mousson, ainsi que les WTT Youth et Youth Star Contender organisés à Metz, du 12 au 19 avril, se sont déroulés dans de bonnes conditions.

Elle remercie l'ensemble des personnes mobilisées sur ces deux organisations, qu'il s'agisse des bénévoles, des élus, des salariés ou des différents partenaires institutionnels et privés.

Vincent BLANCHARD précise que les bilans financiers de ces deux manifestations ne sont pas encore totalement finalisés à ce jour. Toutefois, les premiers éléments laissent envisager des résultats financiers positifs pour la Ligue du Grand Est de Tennis de Table.

4.2- A VENIR (EMC, infos 26/27)

Concernant les compétitions à venir, il est indiqué que les Euro Mini Champ's se dérouleront du 28 au 30 août prochains à Schiltigheim. Cette édition sera la 20^{ème}. Dans ce cadre, des démarches sont actuellement en cours afin de trouver un parrain de renommée internationale pour cet événement.

S'agissant de la saison 2026/2027, les Internationaux Jeunes du Grand Est se dérouleront les 19 et 20 décembre 2026 à Pont-à-Mousson.

La Ligue devrait également organiser les Championnats de France des Régions du 23 au 25 février 2027 à Pont-à-Mousson, ainsi que le 4^{ème} tour du Critérium Fédéral Nationale 1, du 2 au 4 avril 2027, également à Pont-à-Mousson.

Enfin, il est précisé que les échanges sont en cours avec World Table Tennis concernant le renouvellement de la convention pour l'organisation des WTT Youth et Youth Star Contender à Metz pour les années 2027, 2028 et 2029.

POINT 5 - GESTION DE L'ACTIVITE (Emmanuel LEGRY)

5.1- POINT D'ACTUALITE

Emmanuel LEGRY, Vice-Président en charge de la Gestion de l'Activité, rappelle qu'une formation de formateurs AR-JA1 et JA2-JA3 organisée par la Fédération Française de Tennis de Table s'est déroulée à Troyes à la fin du mois de février.

5.2- INFOS CSR (Françoise LAPICQUE)

Françoise LAPICQUE présente les informations relatives à la Commission Sportive Régionale. Elle indique que les Finales Régionales par Classements, organisées le dimanche 26 avril à Faulquemont, se sont déroulées dans de bonnes conditions.

Elle signale toutefois une problématique concernant le département du Bas-Rhin liée à la limitation du nombre d'inscrits dans cette épreuve.

Enfin, elle informe les membres du Bureau de Ligue que les listes des joueurs qualifiés pour les Championnats du Grand Est qui se dérouleront les 23 et 24 mai à Saint-Dié-des-Vosges, seront publiées à la fin de la semaine sur le site internet de la Ligue.

5.3- MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES A PREVOIR POUR 2026/2027

Concernant les règlements sportifs pour la saison 2026/2027, il est indiqué qu'aucune modification du règlement du championnat par équipes n'est envisagée à ce jour.

S'agissant du Critérium Fédéral, une réflexion est actuellement menée afin d'imposer la descente automatique du dernier de chaque division, sans possibilité de repêchage. Il est également précisé que plusieurs ajustements rédactionnels seront apportés à certains passages du règlement, sans modification du fond des dispositions existantes.

Enfin, une réunion sera organisée au cours du mois de mai concernant les Interclubs. Cette réunion aura pour objectif d'engager une réflexion sur la formule actuelle de la compétition afin d'en faciliter l'organisation.

POINT 6 - SECRETARIAT GENERAL (Pierre-Alexandre COUSIN)

6.1- STATISTIQUES

Pierre-Alexandre COUSIN, Secrétaire Général, présente aux membres du Bureau de Ligue un point statistique détaillé relatif à l'évolution des licences au sein de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table. Cette présentation s'appuie sur les données arrêtées à fin avril 2026 et sur leur comparaison avec les saisons précédentes.

Les différentes statistiques présentées concernent notamment la répartition des licences par type de licence, la distinction entre licences compétition et loisir, l'évolution des effectifs par département, par catégorie d'âge ainsi que par sexe. Une analyse comparative entre les données d'avril 2025 et celles d'avril 2026 est également proposée.

Il est notamment mis en avant une progression globale de 16 % des effectifs par rapport à 2024. En revanche, une légère diminution de 3 % est observée par rapport aux chiffres enregistrés en 2025.

La présentation permet également de mettre en évidence les différences d'évolution entre les départements de la région, avec des dynamiques variables selon les territoires. Une attention particulière est portée à l'évolution des licences chez les jeunes ainsi qu'à la répartition entre pratique compétitive et pratique loisir.

6.2- PREPARATION DU CONSEIL DE LIGUE DU 27 JUIN 2026

Ce dernier Conseil de Ligue de la saison aura lieu le samedi 27 juin à la Maison Régionale des Sports de Tomblaine.

Une proposition d'ordre du jour est discutée et validée par le Bureau de Ligue.

6.3- AUTRES

Pierre-Alexandre COUSIN présente les différentes actions menées dans le cadre du Secrétariat Général depuis le début de l'année 2026.

Il indique s'être rendu le 24 janvier 2026 au siège de la Fédération Française de Tennis de Table afin de participer à la formation des référents éthique organisée par la FFTT.

Dans ce cadre, il informe les membres du Bureau de Ligue qu'une page dédiée aux violences sexistes et sexuelles sera prochainement mise en ligne sur le site internet de la Ligue. Cette page comportera notamment les coordonnées du référent éthique régional ainsi qu'une redirection vers les ressources disponibles sur le site internet de la FFTT.

Dans le cadre des actions de formation relatives à la protection des pratiquants et des encadrants, Pierre-Alexandre Cousin indique également avoir intégré un groupe de travail de la commission éthique fédérale. Celui-ci travaille actuellement sur la conception de modules de formation autour d'un « parcours citoyen » à destination des dirigeants, encadrants et arbitres. Ce dispositif prévoirait notamment la mise en place de badges numériques servant d'attestation de suivi des formations.

Le Secrétaire Général indique également avoir participé, les 14 et 15 février 2026 au siège de la FFTT au colloque des trésoriers et comptables des instances déconcentrées de la fédération. Ce colloque était animé par Adrien DODU (trésorier de la FFTT), ainsi que par les membres de la CAGID (Commission d'Aide à la Gestion des Instances Déconcentrées).

Enfin, il informe les membres qu'un outil sera prochainement déployé à destination des clubs, comités et ligues afin de faciliter le calcul et l'évaluation des contributions volontaires en nature dans le cadre de l'élaboration des comptes financiers des structures.

POINT 7 - FINANCES (Dominique THIRION)

7.1- POINT FINANCIER

Dominique THIRION, Trésorier Général, présente un point financier arrêté au 28 avril 2026 concernant la situation comptable et budgétaire de la Ligue.

Comparaison est faite avec un état des lieux au même moment de la saison N-1.

Si la situation reste favorable, les estimations de résultat final laissent à penser une saison juste à l'équilibre ou légèrement déficitaire en ce qui concerne le budget de fonctionnement. Les excédents attendus au niveau du budget annexe des manifestations devraient néanmoins permettre d'absorber cet éventuel déficit de fonctionnement.

Enfin, Dominique THIRION présente la situation financière des clubs arrêtée au 28 avril 2026. À cette date, le montant total de la balance SPID s'élève à 64 078,88 €, avec un taux de règlement des engagements de 93,02 %.

POINT 8 - INFOS DU DIRECTEUR DE L'E.T.A.P.E. (Guillaume KRATZ)

Le Directeur de l'ETAPE, Guillaume KRATZ, présente un bilan du secteur Performance ainsi que des différentes actions menées dans le cadre de la détection, de l'accompagnement des joueurs et de la structuration du Pôle Espoirs de la Ligue.

Il indique qu'un stage Perf'Ping s'est déroulé au CREPS de Nancy du 13 au 17 avril sous la direction de Corentin LAMAZE. Ce stage affichait complet avec 30 participants, répartis entre 22 garçons et 8 filles.

Un stage régional a également été organisé au CREPS de Nancy du 20 au 24 avril avec une vingtaine de participants. Celui-ci a été animé par les candidats BPJEPS ainsi que les candidats entraîneurs fédéraux, sous l'encadrement de Laurence GERMAIN.

Guillaume KRATZ informe ensuite les membres du Bureau de Ligue que les Internationaux Jeunes de Mulhouse ont été annulés. En conséquence, aucune autre compétition ne concernera la sélection du Grand Est d'ici la fin de la saison sportive.

Il précise également qu'une réunion est programmée avec la Fédération Française de Tennis de Table au cours de la semaine suivante afin de valider les entrées ainsi que le maintien des joueurs au sein du Pôle Espoirs de la Ligue du Grand Est pour la saison 2026/2027.

À ce stade, le Pôle Espoirs pour la saison prochaine devrait accueillir comme nouveaux entrants : Alessandra MULLER, Avelina DIRMENT NUNEZ et Lucie SCHWARTZ.

POINT 8 - PARITE AU SEIN DES CONSEILS DE LIGUE (Christophe PORTE)

Christophe PORTE rappelle l'obligation ministérielle relative à la mise en place de la parité au sein des conseils des ligues régionales à compter de la prochaine olympiade 2028/2032.

Dans ce cadre, il indique qu'une modification des statuts de la Ligue devra intervenir d'ici la fin de l'année 2027 afin de permettre à la Ligue du Grand Est de Tennis de Table de se conformer à cette nouvelle réglementation.

Il précise qu'au niveau de la Fédération Française de Tennis de Table, des réflexions sont en cours afin d'élaborer des préconisations à destination des ligues régionales. Toutefois, il est indiqué que ces orientations n'auront pas de caractère obligatoire compte tenu des disparités importantes existant entre les ligues, notamment en matière de composition géographique et de nombre de départements.

Christophe PORTE rappelle les principes fixés par le ministère, notamment l'obligation d'une stricte parité parmi les élus disposant d'une voix délibérative. Dans le cas de la Ligue du Grand Est, cela impliquerait, si le principe actuel de représentation des comités départementaux est maintenu, d'avoir autant d'hommes que de femmes parmi les représentants des comités départementaux au sein du Conseil de Ligue.

Plusieurs pistes de réflexion sont alors évoquées. Au terme des échanges, Christophe PORTE demande la création d'un groupe de travail sur ce sujet, placé sous la responsabilité du Secrétariat Général, afin d'élaborer des premières orientations qui seront présentées lors du Conseil de Ligue du mois de juin 2026.

POINT 11 - DIVERS

La Présidente de la Commission Sportive Régionale, Françoise LAPICQUE, indique que la Ligue ainsi que l'ensemble des Comités Départementaux ont été sollicités par la FFTT afin de transmettre un retour d'expérience concernant l'expérimentation actuellement menée sur l'autorisation du port du legging en compétition.

Cette consultation doit permettre à la FFTT de déterminer si cette mesure doit être définitivement intégrée dans la réglementation fédérale.

Le Secrétaire Général, Pierre-Alexandre COUSIN, indique qu'un avis favorable sera transmis au nom de la Ligue du Grand Est de Tennis de Table concernant cette expérimentation.

Il précise toutefois qu'une remarque sera formulée concernant la couleur des leggings autorisés. Afin d'éviter le port de tenues jugées trop bariolées, la Ligue proposera de préciser dans la réglementation que les leggings autorisés devront être « de couleur unie ».

La séance est levée à 21h00.

Le Président
Christophe PORTE



Le Secrétaire Général
Pierre-Alexandre COUSIN

